



## La prostate questionnement et controverse



**L**ORSQU'ON M'A DEMANDÉ de parrainer le numéro sur la prostate, j'ai pensé que je pourrais écrire le tout d'un seul trait. Voilà maintenant que je dois affronter ce vieillissement de mes concepts et tenter d'évacuer ma rétention d'idées sur l'introduction du numéro sur la prostate. Malgré l'urgente envie de procéder à ma tâche, la lenteur du jet de ma plume me fait hésiter. Je force mes idées à sortir pour me rendre compte que je dois m'asseoir et prendre mon temps pour y arriver. J'ai l'impression de ne pas vider la question de façon adéquate. J'en perds même le sommeil et je me réveille la nuit par cette envie de terminer une tâche qui me semblait auparavant si naturelle. Je finis par me sentir impuissant devant la page blanche. Je me calme et je parviens à vaincre mon obstruction intellectuelle et à sonder mes pensées. Je relaxe enfin et voilà que mon débit d'écriture s'accélère pour faire couler l'encre sur cette page et achever ainsi cette introduction sur cet organe qu'est la prostate qui, sans l'ombre d'une goutte, suscite beaucoup de questions et de controverse.

*Steven P. Lapointe*

**Urologue**

**Cité de la Santé de Laval et Centre hospitalier de Saint-Eustache et  
président du comité de formation continue de l'Association des urologues du Québec**

**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.